



Le premier monde de la recherche : la gestion du personnel dans l'Ined d'Alfred Sauvy (1945-1962)

Paul-Andre Rosental

► To cite this version:

Paul-Andre Rosental. Le premier monde de la recherche : la gestion du personnel dans l'Ined d'Alfred Sauvy (1945-1962). Genèses. Sciences sociales et histoire, 2003, 2 (51), pp.128-146. 10.3917/gen.051.0128 . hal-03584868

HAL Id: hal-03584868

<https://sciencespo.hal.science/hal-03584868>

Submitted on 22 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le premier monde de la recherche: la gestion du personnel dans l'Ined d'Alfred Sauvy (1945-1962)

Paul-André Rosental*



*L'auteur remercie François Hérán, qui en tant que directeur de l'Ined lui a permis d'accéder aux documents requis par sa recherche, ainsi que Noël Bonneuil et Alain Chatriot, lecteurs d'une version précédente de cet article.

1.Elle a donné lieu à la publication de Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, Odile Jacob, 2003.

2.Alain Girard, *L'Institut national d'études démographiques. Histoire et développement*, Paris, Éd. de l'Ined, 1986, présente les principaux membres de l'institut et les questions générales auxquelles ils ont été confrontés, mais repose davantage sur la mémoire d'un grand témoin.

L'examen des fragments rassemblés ci-après renvoie à deux domaines historiographiques en pleine expansion : l'histoire des sciences sociales d'une part, l'histoire de l'État et des institutions d'autre part. Il les aborde sous un angle lui aussi privi-légié : l'étude des procédures matérielles par lesquelles se construisent, au quotidien, les objets sociaux. Cette référence à des pratiques de recherche actuelles n'empêche pas, pour-tant, une certaine étrangeté. En retenant le prisme de la gestion du personnel, il s'agit en effet de traiter comme une administration ce qui est spontanément défini comme un lieu de recherche, l'Institut national d'études démographiques (Ined), considéré ici dans ses pre-mières années, sous la direction d'Alfred Sauvy (1945-1962).

Si l'on est fondé à parler de distanciation ou de défamiliarisation, ce n'est pas au sens, lui aussi courant de nos jours, d'une utilisation détournée des archives. Plutôt que d'un détournement, il s'agit ici, sans jeu de mots, d'un détour: l'objectif est de réexaminer l'his-toire de la démographie via l'histoire sociale des structures matérielles qui l'ont portée. Problématique d'histoire des sciences sociales donc, mais aussi, plus largement, d'histoire culturelle: pourquoi la culture politique fran-çaise donne-t-elle une place substantielle à la démographie, ou, pour être plus précis, pour-quoi fait-elle spontanément de la démogra-phy la science des populations, une équation qui n'a nullement le même caractère d'évidence à l'étranger?

Y répondre a nécessité une recherche plus vaste¹. L'article proposé ici en constitue un complément centré sur un segment démons-tratif important : l'existence, via l'Ined, d'un organisme public consacré aux recherches sur la population, est une spécificité française ou presque. Pour partie faute de sources, pour partie faute d'intérêt, ses modalités de fonctionnement n'ont pourtant jamais été véritablement analysées². Or, elles sont

Embauche des chercheurs

Lettre du directeur à L...,

7 février 1963 (extraits)

«Je suis heureux de vous informer qu'à dater du 1^{er} février 1963, vous êtes intégré comme agent contractuel dans le personnel de l'institut en qualité de chargé de mission. Cet engagement est consenti pour une période de 6 mois renouvelable par tacite reconduction. Le délai-congé réciproque est fixé à 3 mois. Votre rémunération sera calculée en fonction du traitement mensuel correspondant à l'indice nouveau 457. Ce traitement mensuel est actuellement de 1 458,58 F.

Vous devrez vous conformer au régime de travail du personnel de l'institut, soit 5 jours de travail par semaine (du lundi au vendredi) avec choix entre les deux horaires suivants :

Journée normale : de 8h45 à 12h15, et de 14 heures à 18h45 ;

Journée continue : de 8h45 à 12h15, et de 13 heures à 17h45.»

Document 1 : Une lettre d'embauche

Alfred Sauvy, « Un nommé Girard », in *Démographie et sociologie: hommage à Alain Girard*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, pp. 297-298.

«La méthode de recrutement que j'employais à l'Ined était bien éloignée de celle de l'administration publique [...]. M'appuyant sur l'expérience, j'avais la prétention d'en connaître plus sur un candidat, par six mois de travaux que par trois heures d'un examen [...]. En outre, j'étais renseigné sur le caractère, qualité ignorée par le parchemin. Il m'arrivait donc, dans mon hérésie, de recevoir un jeune candidat et de m'adresser ainsi à lui : "je vous prends, pour un semestre, à l'essai, mais il ne s'agit pas du fantomatique 'stage' traditionnel. Au départ, je vous donne un traitement, très probablement inférieur à vos capacités – il y a, de toute façon, une adaptation nécessaire. Au bout de six mois, si vous convenez, je vous placerai à votre rang." À ce moment, nous nous regardions bien, les yeux dans les yeux, avec un serrement de mains, pour sceller cet accord.»

Document 2 : Une théorie du recrutement

Contrôle de la direction : emploi du temps et salaires

Réunion des chefs de service, 10 octobre 1946

«M. Sauvy ayant constaté un net relâchement dans l'exactitude du personnel, insiste auprès des chefs de service pour qu'ils obtiennent de tous leurs collaborateurs l'assiduité désirable. Une note de service sera de nouveau diffusée.»

Réunion des chefs de service, 28 novembre 1946

«Afin de faciliter l'examen de l'état d'avancement des travaux de l'institut, M. Sauvy demande que soit établi un planning mural où sera visualisé le déroulement de tous les travaux mis en route dans les différentes sections. Par ailleurs, une liste des travaux non encore répartis sera établie.»

Réunion des chefs de service, 26 décembre 1946

«M. Sauvy demande que, pour tous les travaux, une date probable d'achèvement soit indiquée. À l'avenir aucune étude ou enquête ne pourra être entreprise avant d'avoir été enregistrée au planning.»

Document 3 : Emploi du temps

Réunion des chefs de service, 2 avril 1947

« M. Sauvy donne quelques indications sur la façon dont il entend procéder à la promotion du personnel. Les chefs de service seront consultés, en ce qui concerne leur propre personnel, pour toute promotion ou augmentation de salaire. »

Réunion des chefs de service, 31 juillet 1947

« M. Sauvy fait part des ajustements auxquels il a procédé, en ce qui concerne le traitement de quelques agents appartenant aux services tant techniques qu'administratifs. »

Décision de la direction, 26 juin 1947, n° 166, à propos de L..., chargé de mission

« En accord avec l'intéressé, son traitement est ramené de 18000 F à 12000 F. »

Rapport mensuel d'activité de la section d'étude des relations entre le nombre et la qualité de la population, mars 1948

« Il a été convenu avec Sauvy que XXX fournirait un plan horaire concernant l'achèvement de son ouvrage. »

Document 4 : Fixation des salaires par le directeur

Mouvements de personnel**Conseil d'Administration, 5 mars 1949**

« M. Sauvy expose que parmi les agents du personnel technique, aucune personne n'a, à vrai dire, démérité: toutefois, un agent paraît, malgré sa compétence technique, s'adapter moins bien que les autres aux travaux de recherches. Il s'agit de Mme. G..., inspectrice du Travail détachée à l'institut. M. Sauvy propose, en conséquence, au Conseil, de remettre purement et simplement l'intéressée à la disposition de son administration d'origine. »

Lettre d'Henri Bunle, président du Conseil d'Administration en l'absence d'Adolphe Landry, au directeur général de l'Ined Roger Peltier, au sujet de la rédaction du procès-verbal précédent (22 mars 1949)

« Ci-joint le procès-verbal de la séance du 5 mars du Conseil d'Administration. Je l'ai soigné. Je me demande seulement s'il n'y aurait pas lieu de gaser [sic] un peu pour M^{me} G..., afin qu'elle ne soit pas trop mécontente. Dire par exemple "aucun agent n'a démérité. Cependant M^{me} G... étant détachée à l'institut et certaine de retrouver son emploi d'inspectrice du Travail, M. Sauvy propose au Conseil de rendre l'intéressée à son administration d'origine". »

Document 5 : Une mutation forcée

Réunion des chefs de service, 27 novembre 1947

« M. Sauvy fait savoir que MM. Doublet et Michot viennent d'être nommés respectivement directeurs des cabinets du secrétaire d'État à la Présidence du Conseil et du sous-secrétaire d'État à l'Agriculture et au Ravitaillement. »

Document 6 : Attraction des services ministériels

Conseil d'Administration, 23 janvier 1957

«Les organismes internationaux recherchent de plus en plus la collaboration de techniciens de l'Ined. Après MM Jean Bourgeois-Pichat et Frédéric Tabah partis aux Nations unies et M. Xavier Lannes au Bureau International du Travail, M. Léon Tabah vient d'être désigné comme directeur de recherches au Centre d'études de la population pour l'Amérique latine à Santiago du Chili. D'autres mutations sont susceptibles d'intervenir, ce qui pose un délicat problème de remplacement».

Document 7 : Attraction des organismes internationaux

Réunion du Comité technique, 23 janvier 1956

«M. Sauvy évoque les problèmes de caractère général que posent la direction, le recrutement et la formation des chercheurs. De la discussion générale qui s'instaure, il faut retenir les points suivants :

- a. Les besoins des chercheurs sont très importants. Il faut, à côté du personnel permanent, pouvoir disposer d'un volant de chercheurs qui resteraient à l'Ined un, deux ou trois ans [...] (M. Gabriel Ardant).
- b. Il faut distinguer entre les chercheurs qui désirent faire carrière à l'Ined et ceux qui veulent s'initier à la recherche temporairement pendant qu'ils préparent une agrégation ou un doctorat (M. Pierre Laroque).
- c. L'Ined a besoin de deux catégories de personnel, d'une part, des scientifiques ayant une formation mathématique poussée et, d'autre part, des chercheurs provenant des disciplines dites littéraires (M. Pierre George).
- d. Les problèmes de direction et de recrutement sont communs à tous les organismes scientifiques. L'indépendance donnée aux chercheurs se paie (M. Paul Rivet).
- e. Il faut organiser en France l'enseignement de la démographie, très en retard sur les recherches dans ce domaine. L'institution du 3^e cycle d'études supérieures dans l'université facilite l'élaboration d'un plan de formation de démographes. La direction de la Fonction publique devrait créer un fichier des chercheurs disponibles [...] (M. Henri Laugier).
- f. L'insuffisance des traitements offerts par les établissements de recherche scientifique à statut administratif est responsable de la pénurie de chercheurs (M. Louis Bugnard).
- g. Pour tenir compte des difficultés signalées par M. Sauvy, au regard notamment de la direction proprement dite des chercheurs, il serait possible de s'inspirer de la formule appliquée à Tunis par le Professeur Nicolle : accorder un temps pour les recherches personnelles, à côté du temps consacré au travail d'équipe [anonyme]. »

Document 8 : Quelle politique du personnel pour l'Ined ?

Réunion des chefs de service, 8 mai 1947

«M. Sauvy fait savoir que le Docteur Gessain a remis son poste à sa disposition afin de poursuivre des travaux personnels.»

Document 9 : Un lieu de recherche ?

Manque d'autonomie de l'institut

Conseil d'Administration, 12 octobre 1949

« M. Sauvy informe le Conseil que le montant de la subvention allouée à l'Ined en 1949 a subi quatre réductions successives, en cours d'exercice [...]. Il souligne les inconvénients qui en sont résultés pour la mise sur pied d'un programme de travail et les pertes de temps pour lui-même et ses adjoints. Il pense qu'un établissement de recherche autonome devrait disposer d'un budget de triennal ou même quinquennal [...]. M. Sauvy rappelle que les effectifs de l'Ined ont été réduits de 40% depuis la création de l'établissement et qu'ils viennent de subir en juillet dernier une réduction importante, entraînant le licenciement effectif de trois agents. »

Document 10 : Coupures budgétaires et suppressions de postes

Réunion des chefs de service, 10 juillet 1947

« Sans faire aucune personnalité, M. Sauvy signale que la lecture des derniers rapports mensuels d'activité fait apparaître, soit du retard dans la production de certains travaux, soit l'entreprise d'études marginales, incontestablement intéressantes, mais ne rentrant pas directement dans le programme de recherches de l'Ined. M. Sauvy précise encore une fois que l'institut, établissement public d'État, a des comptes à rendre et que toute son activité doit être subordonnée à l'obligation statutaire qui lui est faite d'éclairer la politique démographique du gouvernement et l'action des pouvoirs publics. À la demande des chefs de service, M. Sauvy accepte le principe d'une prise de contact hebdomadaire avec chaque section. »

Document 11 : Mission de l'Ined

Conseil d'Administration, 3 décembre 1954, intervention d'Alfred Sauvy

« J'avais espéré vous présenter aujourd'hui le projet de décret réglant la titularisation de 28 agents de l'Ined (personnel administratif et personnel semi-technique). La signature est retardée de quelques jours par le récent changement de Secrétaire d'État à la Fonction Publique. Mais je peux vous dire que nous avons obtenu relativement satisfaction, et j'en remercie tout particulièrement M. Navarro, (ministère de la Santé publique et de la Population), qui nous a assistés dans nos laborieuses démarches à la Fonction publique et à la direction du Budget. La titularisation consolide l'Ined : c'est la conclusion essentielle à tirer de la disposition prise par le législateur en notre faveur dans la dernière loi de finances. »

Document 12 : Titularisation du personnel technique

Conseil d'Administration, 3 décembre 1954, intervention d'Alfred Sauvy

« Vous savez qu'il existe désormais un secrétariat d'État à la Recherche scientifique et au progrès technique. Nous avons pris contact avec ce nouveau département, mais il est encore prématuré d'envisager quel soutien financier les services de M. Longchambon pourront nous apporter pour la poursuite de certaines études ou enquêtes différées. »

Document 13 : Des structures ministérielles pour la recherche

Sources : Au Centre des Archives Contemporaines : Fondation Française pour l'Étude des Problèmes Humains (« Fondation Carrel »), 20000118 1-2 Registres de paie – Institut national d'études démographiques, *Fonds de la Direction* (1945-1964), 20000061 2 à 7 Procès-Verbaux des Conseils d'Administration ; 20000061 8 Procès-Verbaux des Comités Techniques ; 20000061 11 à 23 Décisions, listes de paie • Archives personnelles : 20000116 1 Fonds Pierre Depoid ; 20010307 1 à 17 Fonds Louis Henry • Aux archives de la bibliothèque de l'Institut national d'études démographiques : Ined, Rapports mensuels d'activité des services (1946-1950), n^{os} 3117, 3162, 3252, 3296, 3306, 3353 ; Comptes rendus des réunions des chefs de service (1946-1948), n^{os} 3118 et 3161 ; Chronique INED (1950-1958), n^{os} 1 à 47.

indispensables pour comprendre le statut conquis par la démographie dans l'après-guerre. À cette date, l'Ined détient le mono-pole des positions de recherche consacrées à cette discipline. Mais la section de démographie, dirigée par Paul Vincent, avoisine des services dédiés notamment à la psychologie sociale (Jean Stoetzel) ; à l'histoire et à la géographie (Louis Chevalier) ; à l'étude des « relations entre le nombre et la qualité de la population » (Jean Sutter) ou des « facteurs d'hérédité et de milieu » (Robert Gessain). À la naissance de l'institut en effet, en octobre 1945, sa prépondérance n'est pas du ressort de l'évidence. La « démographie » telle qu'on l'entend alors, c'est-à-dire la démographie analytique au sens d'Alfred Lotka, est une discipline jeune, conçue et diffusée dans l'entre-deux-guerres dans le monde anglo-saxon, importée en France dès les années 1930 par le politicien et spécialiste des populations Adolphe Landry (1874- 1956) et de jeunes statisticiens d'État³. Il n'y a alors nulle nécessité à ce que cette reformulation mathématique d'une science née au XIX^e siècle et qui, faute d'institutionnalisation, était principalement pratiquée depuis comme une branche de l'activité statistique, en vienne à conquérir, dans l'imaginaire national, l'objet « Population »⁴. Rendre compte du processus métonymique par lequel le service de démographie en est venu à symboliser l'identité scientifique de l'Ined impose de comprendre les contraintes auxquelles était soumis A. Sauvy en tant que directeur : tel est l'objet de cet article.

Il nous conduira à aborder la question, qui hante les sciences sociales françaises, de l'héritage de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains (FFEPH), plus connue sous le vocable de « Fondation Carrel ». C'est à ce vaste institut créé par Vichy et dédié à une espèce de combinaison entre biologie et sciences sociales que se substitue officiellement l'Ined à la Libération⁵.

Ce passage entre la fondation vichyssoise et l'institut républicain a suscité les passions. Nous allons l'aborder ici sous un angle particulier, en mesurant le degré de continuité entre les personnels de ces deux organismes. Il s'agit d'une entrée essentielle mais partielle. Épuiser la question exige non seulement de prendre en compte d'autres dimensions (les thématiques de recherche mais aussi les procédures de fonctionnement de ces deux organismes par exemple), mais surtout une perspective chronologique plus large, intégrant dans l'analyse les dernières années de la III^e République⁶.

« À l'Ined, je bénéficie heureusement, pendant quelques années, d'une liberté dans le choix du personnel qui jouera à l'avantage de celui-ci, en montrant la nocivité des usages administratifs [...]. Il m'arrive de licencier [...]. Inversement, débarrassé de règlements obtus qui encombrant la fonction publique, je peux recourir à des promotions de non-diplômés [...]. Cet heureux temps n'est plus et chaque jour, je déplore l'étroitesse d'esprit des syndicats ou plutôt la dureté de l'acier des chaînes qu'ils se sont à eux-mêmes forgées. Cet enchevêtrement de règles, conçues "dans l'intérêt du personnel", lui est contraire ; les meilleurs sont les principales victimes, mais tout le corps des fonctionnaires souffre, ne serait-ce que dans son revenu, de la chape de plomb conçue naïvement pour le défendre⁷. »

Plus d'un demi-siècle après les faits rapportés, le témoignage d'Alfred Sauvy, qui vient compléter le document n° 2, apparaîtra comme une curiosité ou – ce qui était sans doute l'intention de l'auteur – comme une provocation. Sa valeur historique est pour-tant double. Un historien des idées y verrait l'application, par le Sauvy gestionnaire, des conceptions du Sauvy économiste. Ce dernier a maintes fois dénoncé le statut des fonctionnaires, perpétuation des droits patrimoniaux absolus à laquelle il s'oppose au nom du rendement, du mérite et de l'intérêt général.



3. Sur Alfred Lotka, voir Sharon E. Kingsland, *Modeling Nature. Episodes in the History of Population Ecology*, University of Chicago Press, 1985. Sur la démographie analytique et sa réception en France, voir les *Actes du congrès international de la Population. Paris 1937*, Paris, Hermann, vol. 1, ainsi qu'Adolphe Landry, *Traité de démographie*, Paris, Payot, 1945.

4. Sur l'histoire de la démographie avant l'entre-deux-guerres, les références essentielles sont les travaux de Libby Schweber, notamment *Disciplining Statistics*, Duke U.P., à paraître ; « L'échec de la démographie en France au XIX^e siècle ? », *Genèses*, n° 29, 1997, pp. 5-28.

5. Ordonnance de création de l'Ined, 24 octobre 1945, art. 8.

6. Voir P.-A. Rosental, *L'Intelligence démographique...*, op. cit.

7. Alfred Sauvy, *La vie en plus*, Paris, Calmann-Lévy, pp. 135-136.

8. Vincent Duclert, « Le colloque de Caen - 1956. La IV^e République et la mobilisation scientifique », *Historiens et Géographes*, n° 361, 1998, pp. 337-360 ; Girolamo Ramunni, « La mise en place d'une politique scientifique », in *De Gaulle en son siècle*, vol. 3 : *Moderniser la France*, Paris, La Documentation française-Plon, 1992.

9. Voir François Jacq, « Pratiques scientifiques, formes d'organisation et représentations politiques de la science dans la France de l'après-guerre. La "politique de la science" comme énoncé collectif, 1944-1962 », thèse de l'École des mines, 1996 ; Jean-François Picard, *Entretien avec Eugène Aujaleu*, 9 juin 1990, <http://picardp1.ivry.cnrs.fr/index.html>

10. Les autres ministères sont à l'origine celui de la Santé publique et de la Population, dont dépendent l'Ined, et les ministères du Travail, de l'Éducation nationale, de l'Économie nationale, et de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

11. « Le directeur est assisté, au point de vue scientifique, par un comité technique dont le ministre de la Santé publique détermine la composition et nomme les membres » (ordonnance du 24 octobre 1945, art. 4).

12. Sur la composition et le rayonnement du comité technique, voir P.-A. Rosental, *L'Intelligence démographique...*, op. cit., ch. vii.

13. En 1945, A. Sauvy a 47 ans et Roger Peltier 43. Trois chargés de mission seulement sont leurs pairs d'âge. Seize sur vingt-quatre (exactement les deux tiers), nés entre 1907 et 1915, sont dans la trentaine. Cinq chercheurs, plus jeunes, sont nés à partir de 1920. Voir A. Girard, *L'Institut...*, op. cit., pp. 80-81.

Mais le souvenir narré par A. Sauvy éclaire aussi un univers oublié, que nous qualifierons de « premier monde de la recherche ». Il s'agit de la période immédiatement consécutive à la phase de création d'institutions scientifiques publiques qui s'étale – Vichy compris – des années 1930 à la Libération. Les différences qui nous séparent de cet immédiat après-guerre sont d'abord statutaires. À l'époque, le fait d'être chercheur dans une institution publique n'entraîne pas automatiquement le fait d'être fonctionnaire. L'activité de recherche publique demeure sous la tutelle suspicieuse du ministère des Finances, qui s'efforce d'exercer un droit de veto sur les dépenses, et menace à maintes reprises le maintien des postes voire des instituts eux-mêmes. Malgré de nombreux projets de réforme, il faudra attendre le retour au pouvoir du général Charles de Gaulle en 1958 pour voir se constituer, sous sa protection immédiate, des canaux administratifs garan-tissant l'autonomie de la recherche publique⁸. Sous la IV^e République au contraire, la pré-carité est la règle. Beaucoup d'instituts (le CNRS, l'Institut national d'hygiène, futur Inserm) conçoivent initialement les postes dont ils disposent comme temporaires, simples transits pour des thésards appelés, pour les plus brillants, à rejoindre l'Université : celle-ci demeure l'horizon de référence⁹. De ce pay-sage institutionnel, où chaque organisme est maître de sa politique de gestion des personnels scientifiques, l'Ined est un bon observatoire. Il permet d'examiner les termes de la concurrence entre les carrières de la recherche et celles de l'enseignement supérieur. Son directeur, on l'a vu, ne se sent pas tenu par des principes autres que sa vision personnelle de l'efficacité et du rendement. Les chercheurs de l'Ined sont des chargés de mission contractuels. Le document n° 1 indique que cet état de fait se perpétue au-delà de la direction d'A. Sauvy. C'est en fait mai 1968 qui constituera ici la rupture, avec la revendication de

statuts plus stables pour le personnel scientifique, le développement des syndicats, et l'application des règles salariales de la fonction publique. Auparavant, la direction est maîtresse de la révocation et de la fixation des salaires des employés (document n° 4).

Sur un plan pratique, l'Ined offre l'avantage d'être une instance de petite taille (une trentaine de chercheurs durant la période, légèrement plus de personnels administratifs ou auxiliaires), et de détenir un fonds d'archives abondant. L'échantillon de documents présenté ci-dessus donne une idée des principales séries qui le composent, et des organes dont elles sont issues.

Au sommet, la direction pilote l'institut sous le contrôle de deux instances. Le Conseil d'administration, selon un décret du 11 février 1946, regroupe, outre deux personnalités, des représentants de six ministères. En pratique, il offre à la direction du Budget l'occasion d'exercer son sourcilieux contrôle¹⁰. Le Comité technique est pour sa part l'équivalent des Conseils scientifiques contemporains. Son rôle, défini par un bref article de l'ordonnance de création¹¹, est essentiel. Il discute des orientations stratégiques de l'institut et veille à sa sauvegarde au sein de l'appareil étatique, en jouant sur l'influence conjuguée de ses membres¹². Ces deux instances ont laissé des procès-verbaux, mieux conservés dans le cas du Conseil d'administration.

Dans le quotidien, l'organe de pilotage de l'Ined est la réunion hebdomadaire des chefs de service, en présence du directeur et du secrétaire général. Elle permet à A. Sauvy de transmettre ses consignes au personnel (document n° 3). Les procès-verbaux de ces réunions ne portent que sur les années 1945 à 1947, mais cette courte période voit la mise en place de procédures de travail qui se perpétueront tout au long de la gestion Sauvy. L'activité de l'institut au jour le jour peut, par ailleurs, être retracée par les rapports d'activité mensuels de chaque service, auxquels

succédera dans les années 1950 la «Chronique Ined». Enfin, le «fonds de la direction» comprend les «décisions», notamment financières, prises par l'institut depuis sa création : elles incluent les embauches, les départs, les promotions, les mutations et les évolutions de salaire de chaque employé, ainsi que des listes de paie périodiques où figurent tous les employés de l'institut. Le schéma 1 propose une vision synthétique de ces différents organismes, et des sources qu'ils ont laissées.

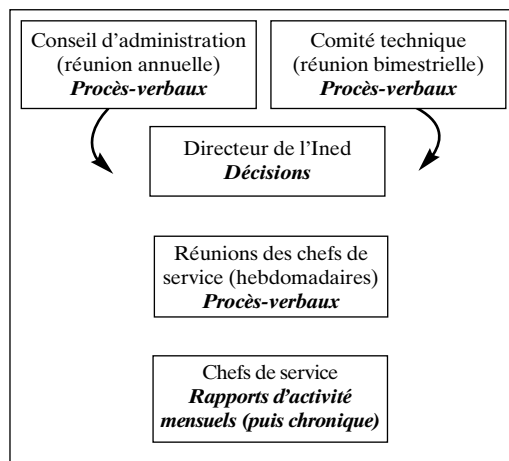


Schéma 1 : Structures de gestion de l'Ined d'Alfred Sauvy (1945-1962)

Sur cette base, nous allons à la fois observer les critères d'évaluation tacites ou explicites du directeur, et la négociation implicite qui s'opère avec ses cadres – les chefs de service – et le reste de ses employés. Cette tâche ressortit à un aspect classique de la sociologie des organisations : confronter la délimitation formelle des statuts et leur mise en œuvre effective dans le quotidien. À l'Ined, les termes de l'échange sont, a priori, univoques : aux statuts contractuels des chercheurs, à l'idéologie « libérale » du directeur, s'ajoute une hiérarchie d'âge qui distingue de l'ensemble des chercheurs Sauvy et son secrétaire général Roger Peltier, issu du secteur privé et véritable adjoint du directeur dans la pratique¹³. Le suivi des mouvements de personnel et des



14. Nous nous centrerons sur le personnel « technique », c'est-à-dire sur les chercheurs, afin de rester plus directement dans le cadre de notre problématique.

15. A. Girard, *L'Institut...*, 1986, p. 79.

16. Alain Drouard, *Une inconnue des sciences sociales La Fondation Alexis Carrel, 1941-1945*, Paris, Éd. de l'Ined-MSH, 1992, pp. 178 et 273 ; P.-A. Rosental et Isabelle Couzon, « Le Paris dangereux de Louis Chevalier : un projet d'histoire utile », in Bernard Lepetit et Christian Topalov (éd.), *La ville des sciences sociales*, Paris, Belin, 2001, pp. 191-226 et 373-386.

17. Archives Ined, Dossier administratif d'A. Sauvy.

18. Outre l'état du personnel au 1^{er} décembre 1943 (A. Drouard, *Une inconnue...*, op. cit., pp. 453 et suiv.), nous nous référons à la « Liste des collaborateurs et permanents de la Fondation [Carrel] » (14 décembre 1943) et au registre de paie de la Fondation pour les années 1942-1943, contenus dans le fonds de la direction de l'Ined.

19. Registre de paie 1942-1943 de la FFEPPH.

20. À savoir Jean Bourgeois, Arlette Cailar, Jacques Chardeau, Jean Daric, Maurice Dumas, Madeleine Doré, Jacques Doublet, Robert Gessain, Alain Girard, Georges Lecarpentier, Simone Lefebvre, Renée Michel, Jean Stoetzel, Jean Sutter et Paul Vincent. Marie-Henriette Blond apparaît dans les registres de paie sous son nom, mais signe ses articles sous le pseudonyme d'Hélène Bergues.

21. Au 10 janvier 1946, on compte 32 employés appartenant au « personnel de direction » ou au « personnel technique », et 36 au « personnel administratif » ou au « personnel auxiliaire ».

22. Il s'agit du journaliste catholique Georges Hourdin, du statisticien et directeur de compagnie d'assurances Pierre Depoid, ainsi que de J. Doublet, membre du Conseil d'État (déjà évoqué comme chargé de mission, voir note 20). Pour mémoire, le géographe Pierre George, lui aussi membre du conseil technique, a travaillé pour une autre institution scientifico-administrative de Vichy, la Délégation générale à l'équipement national, qui n'a pas très bonne presse à la Libération.

23. Nous avons relevé 681 entrées individuelles sur le registre de paie de ces deux années, dont 37 susceptibles d'être des doublons (patronyme identique sans précision de prénom ni de domicile). Nous les soustrayons du total pour donner une estimation minimale des effectifs ayant travaillé pour la Fondation durant tout ou partie de la période.

24. Certains employés figurant sur le registre ne sont que des enquêteurs salariés par la FFEPPH par exemple, ce qui réduit le total. Mais à l'inverse, il faudrait ajouter les personnels recrutés en 1944, probablement nombreux car le taux de rotation du personnel de la Fondation était élevé. On peut proposer comme estimation par défaut

évolutions salariales dégage pourtant une image plus nuancée, celle d'un Sauvy contraint, malgré la fragilité de leurs statuts, de composer avec ses chercheurs.

Combien d'anciens de la Fondation Carrel à l'Ined ?

À en croire les propos de Sauvy sur l'embauche (document n° 2), les chargés de mission de l'Ined devraient suivre deux types de trajectoires : soit des départs rapides pour les candidats qui ne font pas l'affaire, soit une grande stabilité pour les autres. Il est possible de mettre cette vision à l'épreuve en dressant la liste des entrants et des sortants¹⁴. Pour suivre les évolutions éventuelles de la gestion Sauvy tout au long de son mandat, nous avons classé les salariés par tranches chronologiques, selon qu'ils entrent à l'Ined entre novembre 1945 et 1950 inclus c'est-à-dire juste après la fondation de l'institut ; entre 1951 et 1955 ; ou entre 1956 et 1962 inclus. Une quatrième catégorie est celle des anciens de la Fondation Carrel, qui ont été membres de l'Ined dès sa création. Ce groupe est le plus difficile à cerner, car plusieurs cri-tères sont possibles pour le définir.

Dans son ouvrage sur l'histoire de l'Ined, Alain Girard compte treize anciens de la FFEPPH parmi le personnel technique¹⁵. Alain Drouard, dans son travail sur la Fondation Carrel, rajoute à cette liste L. Chevalier, l'historien ayant participé à sa commission de l'immigration à partir du printemps 1944. Il a été marqué par cette expérience et, ajouterons-nous, par les amitiés qu'il y a nouées. Nous l'excluons cependant de nos comptes pour nous en tenir à des critères formels, puisqu'officiellement, L. Chevalier n'a jamais été membre de la Fondation Carrel¹⁶.

Un autre cas limite est celui d'A. Sauvy lui-même. A. Drouard mentionne (p. 210) qu'il a été officiellement nommé conseiller technique de la Fondation. De fait, il a été officiellement sollicité en ce sens par Alexis Carrel et lui a

répondu de manière positive quant au principe de sa participation, mais ambiguë quant à son importance¹⁷. Qu'il n'apparaisse sur aucun des registres de paie ou état du personnel existants¹⁸ corrobore la lecture d'A. Drouard: A. Sauvy aurait été rattaché à la Fondation comme membre du réseau des correspondants de François Perroux, démissionnaire en décembre 1943, soit quelques mois après son offre de services. L'absence de traces tangibles de son activité, ainsi que sa non-rétribution par l'institution, nous incitent à ne pas le traiter comme un ancien de la FFEPPH.

En revanche, nous ajoutons trois anciens chercheurs de l'ancien organisme vichyssois (Renée Michel, Jacques Chardeau et Georges Lecarpentier) à la liste dressée par A. Girard¹⁹. Nous obtenons ainsi un total de seize anciens de la FFEPPH à l'Ined parmi le « personnel technique »²⁰, soit à peu près la moitié des effectifs. On pourrait y ajouter quinze « administratifs » ou « auxiliaires » provenant de la Fondation Carrel, un peu moins de la moitié du personnel²¹. Ces chiffres pèchent cependant à la fois par défaut et par excès pour mesurer le degré de continuité entre les deux institutions. Il omet les ex-chargés de mission de la FFEPPH qui vont entrer ultérieurement à l'Ined, tel Marcel Brésard. Surtout, il laisse de côté le Comité technique de l'Ined, dont on a souligné le rôle déterminant. Or, trois de ses membres ont opéré à la Fondation Carrel²².

Dans le sens inverse, ce comptage privilégie une perception trop univoque de la continuité: les trente et un « survivants » de la Fondation ne représentent qu'une partie infime du personnel de la FFEPPH. Durant la seule période 1942-1943, celle-ci a employé au minimum six cent quarante-quatre personnes²³: si ce chiffre était définitif, on devrait considérer que toutes catégories de personnels confondues, 5 % environ de ses personnels se sont retrouvés à l'Ined. Devant les incertitudes qui entourent ce comptage, il est toutefois plus raisonnable de situer cette proportion entre

3 et 7 %²⁴. L'estimation est comparable – peut-être plus élevée de un ou deux pour cent – si l'on raisonne uniquement sur le corps des chercheurs²⁵.

L'autre inconvénient d'un comptage brut est de masquer l'influence différentielle de la Fondation Carrel pour ses anciens membres. Le médecin J. Sutter, l'anthropologue R. Gessain, l'historien L. Chevalier, en gardent à jamais la marque. Pour le démographe P. Vincent, les références scientifiques se situaient en dehors de la Fondation, dans un débat international. Pour le haut fonctionnaire Jacques Doublet, la FFEPPH comme l'Ined représentent des positions d'attente. L'influence de la Fondation est donc moins marquante pour ces deux hommes.

Pourquoi quitter l'Ined ?

Autre limite des comptages effectués lors de la création de l'Ined, ils font l'impasse sur l'intense mobilité ultérieure des personnels (tableau 3).

Les « chercheurs durablement liés à l'Ined » se divisent en trois groupes:

- ceux qui ont effectué toute leur carrière à l'Ined jusqu'à leur retraite ou leur décès;
- ceux qui, après un temps, sont devenus chercheurs associés à l'Ined (« conseillers techniques ») tout en occupant une fonction universitaire ailleurs²⁶;
- ceux qui ont effectué un aller-retour avec les services démographiques de l'Onu²⁷.

Par contraste, tous les membres de l'Ined qui ont quitté sans retour l'institution avant leur retraite ou leur décès sont agrégés dans la rubrique « départs ».

Le tableau 3 complète l'évaluation du poids des anciens de la Fondation Carrel en se focalisant cette fois sur les membres les plus stables de l'Ined (sous-total 1). Sur les vingt-cinq chercheurs recrutés par A. Sauvy qui effectuent le reste de leur carrière au sein de l'institut, huit, soit un peu moins d'un tiers, sont des vétérans de la FFEPPH. En 1950, ils

TABLEAU 3: LES CARRIÈRES À L'INED DURANT LA DIRECTION SAUVY

Trajectoire ultérieure	Occupation (FFEPH)	Période d'entrée			
		1945-1950	1951-1955	1956-1962	Total
Carrière entière à l'Ined	4	4	4	5	17
Futurs conseillers techniques	2	1			3
Aller-retour à l'Onu sous Sauvy	1	1			2
Incertains	1	1	1		3
Sous total 1: Chercheurs durablement liés à l'Ined	8	7	4	6	25
Sous total 2: Départs	8	20	4	10	42
TOTAL	16	27	8	16	67

**TABLEAU 4
DURÉE MOYENNE DE PRÉSENCE À
L'INED DES PARTANTS DE L'ÈRE SAUVY
(EN ANNÉES²⁹)**

Recrutement	Durée
Anciens de la FFEPH	2,51
Entrés entre 1945 et 1950	3,50
Entrés entre 1951 et 1955	3,60
Entrés entre 1956 et 1962	1,91



des effectifs ayant à un moment ou à un autre traversé la Fondation (enquêteurs exclus) le chiffre de 600 personnes. A. Drouard, *Une inconnue...*, op. cit., qui ne disposait pas du registre de paie des années 1942-1943, proposait (p. 191) le chiffre de 400 personnes comme une estimation basse et incertaine.

25. Le registre de paie des années 1942-1943 ne fournit les fonctions ou titres des employés que pour 332 individus sur 644 (soit un peu plus de la moitié). Cent quarante-trois portent des titres qui leur vaudraient le rang de « personnel technique » à l'Ined et 189 le rang de personnel « administratif » ou « auxiliaire ». Au maximum donc, le taux de passage des chercheurs de la FFEPH à l'Ined serait de 16 sur 143, soit 11,2 %. Mais ce chiffre est très surévalué : il ne tient pas compte des chercheurs

représentent seulement (ou encore) un peu plus de la moitié des effectifs stables de l'insti-tut, soit huit sur quinze. Le rythme de leur diminution est lent jusqu'au milieu des années 1950, période de faible recrutement, puis s'accélère.

Les données du tableau 3 indiquent par ailleurs que la mobilité des personnels de l'Ined n'a pas été entièrement liée à la gestion Sauvy, ou que celle-ci n'a pas été stable au cours du temps. Le noyau originel et les entrants du début des années 1950 connaissent des parcours relativement stables : un chercheur sur deux demeure à l'Ined jusqu'à la fin de sa carrière. En revanche, dans les premières cohortes qui arrivent après la création de l'institut, puis celles qui sont recrutées à la fin des années 1950, pour un chercheur durablement engagé, il en est deux, voire trois, qui quittent l'institut.

On peut aller plus loin en calculant les durées de séjour à l'Ined de ces chercheurs « météores » (tableaux 4 et 5)²⁸.

Il arrive que le registre des décisions indique la nouvelle fonction du chargé de mission sur le départ, ou qu'il mentionne une

TABLEAU 5
DURÉE ABSOLUE DE PRÉSENCE À L'INED
DES PARTANTS DE L'ÈRE SAUVY
(EN ANNÉES)

Période de recrutement					
Durée de présence	Anciens de la FFEPPH	1945/1950	1951/1955	1956/1962	Total
- de 1 an	2	3		4	9
1-2	3	7		2	12
2-3	1	3	2	2	8
3-4		1	1	1	3
4-5	1	1			2
5-6					0
6-7	1		1	1	3
7-8		1			1
8-9		2			2
9-10		2			2

suppression de postes pour cause de compression budgétaire. Dans le premier cas, nous parlerons lorsque la nouvelle fonction le justifie de « promotion » ; et dans le second de départ forcé. On peut ainsi mettre en relation période par période, dans le tableau 6, la cause supposée du départ avec la durée de présence à l'Ined.

Les tableaux 4 à 6 indiquent que la gestion des personnels à l'Ined a connu quatre phases bien différenciées. Pour les anciens de la Fondation Carrel, les profils sont tranchés. La moitié effectue toute leur carrière à l'Ined, les autres quittent l'institut très rapidement : après deux ans et demi en moyenne, et dans près de deux cas sur trois avant deux ans. Pour la moitié des partants, le passage à la FFEPPH n'a constitué qu'une période de reclassement avant de retrouver une position, universitaire ou administrative, plus cohérente avec son parcours antérieur

TABLEAU 6 (CAUSES DE DÉPARTS PAR DURÉE DE PRÉSENCE ET PÉRIODE DE RECRUTEMENT)

	FFEPH			1945-1950			1951-1955			1956-1962		
Durée de présence	Motif du départ											
	Forcé	Promotion	Inconnu	Forcé	Promotion	Inconnu	Forcé	Promotion	Inconnu	Forcé	Promotion	Inconnu
- de 1 an		1	1	1	1	1						4
1-2 ans	2	1		3		4						2
2-3		1			1	2		1	1			2
3-4					1				1			1
4-5	1				1							
5-6												
6-7		1						1				1
7-8						1						
8-9					1	1						
9-10					1	1						
Total	3	4	1	4	6	10	0	2	2	0	0	10



recrutés en 1944, ni de ceux dont la fonction n'est pas précisée. C'est le cas par exemple de plus de vingt médecins dont Jean Delay, et de personnalités comme Serge Tchakhotine, Jean-François Gravier ou Roland Maspétiol, membre du Conseil d'État, qu'il faudrait clairement rattacher au « personnel technique ».

26. Tels J. Stoetzel, rapidement devenu professeur de sociologie à l'université de Bordeaux ; A. Girard, nommé à Paris dans les années 1960 ; L. Chevalier, élu au Collège de France.

27. Seuls Jean Bourgeois-Pichat et Léon Tabah l'ont effectué durant la direction d'A. Sauvy.

28. Pour les anciens de la FFEPPH, seule la durée d'emploi à l'Ined est considérée.

29. Ces durées ont été calculées à partir de données continues (nombre de jours). Robert Féron et Antoinette Gommès-Britte disparaissent des registres entre le 30 juin et le 31 décembre 1946. Nous avons imputé leur départ au 30 septembre, date intermédiaire.

30. Jean Dorst, « Robert Gessain (1907-1986) », *Objets et Mondes*, vol. 23, n° 3-4, 1986, pp. 95-96. Un conflit opposait R. Gessain, féru d'anthropologie physique, à J. Stoetzel, adepte de la psychologie des peuples : il a pu contribuer au départ du premier (Jean-Jacques Gillon, « Souvenirs », in *Robert Gessain, 1907-1986*, Paris, musée de l'Homme, 1988, p. 28).

31. Ceux qui quittent l'Ined avant trois ans et pour une cause inconnue.

32. En témoigne sa mise en garde lors du Conseil d'administration du 12 décembre 1958 : « La titularisation du personnel administratif [...] oblige l'INED à appliquer des règles très strictes pour le recrutement de ce personnel. »

33. « Si bienveillante que fût, à mon égard, l'administration, en ce temps, elle n'approuvait guère, je dois le dire, cette façon d'agir. Il m'est arrivé de recevoir un jour une observation défavorable du contrôleur financier [...]. "Vous vous proposez d'augmenter cet agent de 30 %. C'est un taux tout à fait inusuel dans l'administration" », A. Sauvy, « Un nommé Girard », *op. cit.*, p. 298.

34. Après cette date, on ne trouve plus d'état général des salaires mais des décisions individuelles d'augmentation ou de diminution que nous avons préféré ne pas prendre en compte par crainte d'omissions.

35. À la différence de l'analyse des recrutements, nous ne raisonnons pas ici de manière exhaustive et pouvons sélectionner les quelques employées du personnel administratif restées durablement à l'Ined. Ce critère permet de raisonner sur une population homogène par sa durée de présence, mais pas de tester l'hypothèse selon laquelle une stagnation salariale augmenterait la tendance à démissionner.

(comme pour Maurice Daumas, nommé conservateur-adjoint du musée des Arts et Métiers). Le cas de R. Gessain est plus complexe. Il utilise sa liberté retrouvée pour se lancer dans la psychanalyse et, un an plus tard, entrer comme sous-directeur du musée de l'Homme, où il est nommé professeur après sa thèse de doctorat ès sciences sur les Eskimos, soutenue en 1957³⁰. À l'opposé, l'autre cause de départs provient des restrictions budgétaires imposées durant la période à la fonction publique dans son ensemble (document n° 10). En juin 1947 par exemple, une compression de postes due à la « commission de la hache » frappe deux chargées de mission issues de la FFEPPH (Renée Michel et Madeleine Doré) et trois autres qui ont été engagés depuis les débuts de l'Ined (Fernande Mencarelli, Adolphe Bardol et Madeleine Landes) : on remarque que quatre partants sur cinq sont des femmes. Quels que soient ses critères, c'est dans la désignation des personnels remerciés qu'a opéré le choix personnel de Sauvy. En revanche, à un cas incertain prêt, on ne peut pas dire que le directeur de l'Ined ait provoqué volontairement des départs : il a été placé face au fait accompli des promotions ou des suppressions de postes.

L'examen du personnel recruté dans les cinq premières années du fonctionnement de l'Ined marque, de ce point de vue, une transition. Promotions et départs forcés représentent dix sorties sur vingt, une proportion inférieure à celle des anciens de la FFEPPH, mais qui demeure importante. La marge de manœuvre de Sauvy reste limitée : une partie de son personnel lui échappe, soit de son plein gré, soit par suppression de postes. Au maximum, sept chercheurs sur vingt³¹ auront été remerciés par la direction, chiffre élevé en soi mais très inférieur à ce que l'on aurait pu attendre à en croire Sauvy. La proportion des départs est énorme (près de trois nouveaux entrants sur quatre) mais la durée de présence est en moyenne plus élevée d'un an que chez

les anciens de la Fondation Carrel. La nature des parcours a en effet changé. De plus en plus, l'Ined sert à débiter ou à avancer sa carrière avant de trouver une situation plus favorable. Le cas typique en est Robert Colin, recruté comme simple chargé de mission à la fin 1946 et nommé, huit ans plus tard, directeur de l'Institution nationale des sourds et muets. Ce mécanisme permet de relire la trajectoire de L. Chevalier, élu au Collège de France six ans après son entrée à l'Ined, comme la forme extrême d'un processus général. Ce cas de figure est neuf : une partie des anciens de la Fondation Carrel, en particulier des hauts fonctionnaires, bénéficiait d'un bon capital professionnel initial, et utilisait l'Ined comme une position d'attente. Pour une partie de la cohorte suivante, l'Ined est plutôt devenu une rampe de lancement pour sa carrière.

Pour les recrutés de la période suivante (1951-1955), les jugements doivent être plus sommaires : ils ne sont que quatre, ce qui limite les généralisations. C'en est cependant fini des suppressions de postes : l'Ined est en pratique stabilisé. La titularisation du personnel administratif est à la fois la marque et le garant de cette consolidation (document n° 12). Qu'elle ne s'étende pas aux chercheurs découle sans doute directement des choix de gestion d'A. Sauvy : il semble que la méfiance l'ait conduit à garder la mainmise sur son personnel scientifique³².

Les deux autres recrues de la période délaissent l'Ined pour des organismes internationaux, l'Onu et le bureau international du Travail. Malgré la faiblesse des effectifs en cause, ce phénomène est typique de la période (document n° 7) : dans les années 1950, l'un des problèmes d'A. Sauvy est d'arbitrer entre l'influence que donne à l'Ined l'entrée de ses chercheurs dans les instances internationales, et le handicap qu'occasionne leur départ à la force de travail de l'institut.

La dernière phase de l'ère Sauvy, enfin, est de loin la plus instable. Dix départs sur seize (près des deux tiers), et ce, après des périodes courtes : huit fois sur dix avant trois ans et même quatre fois sur dix avant un an. Du coup, la durée de présence des partants est la plus basse de son mandat, pas même deux ans en moyenne. On ne sait pas grand-chose des causes de ces départs – chaque fois des « démissions ». Il peut s'agir d'un biais des sources, qui deviendraient moins loquaces. Mais l'importance de la rotation du personnel laisse plutôt entendre que la période finale de l'ère Sauvy est celle où le directeur de l'Ined a le plus fréquemment mis en pratique les méthodes tranchées de sélection du personnel dont il se réclame dans ses écrits.

La politique salariale : plaidoyer méritocratique et logique sociale

Au total, sur l'ensemble de sa période de direction, la première arme dont dispose A. Sauvy – le non-renouvellement du contrat de travail – a donc moins pesé que les suppressions de poste (avant 1950) et les stratégies de carrières de ses chercheurs. On peut se demander comment le directeur a tiré parti de l'autre atout dont il bénéficiait, à savoir la possibilité de fixer les salaires. Sur le papier, son pouvoir est presque univoque. Comme pour l'embauche et le licenciement, Sauvy se réjouit d'être affranchi des règles de la fonction publique³³.

L'analyse des listes de paie tempère de nouveau son témoignage. Nous avons reconstitué l'évolution salariale de quinze employés de l'Ined jusqu'au milieu des années 1950³⁴, parmi lesquels une majorité de chargés de mission mais aussi des personnels administratifs³⁵. Le traitement des données est anonyme³⁶. Ses résultats sont donnés dans le tableau 7, qui mesure les écarts de progression salariale de seize salariés par rapport au directeur. Quinze peuvent être suivis sur la période 1946-1951, et douze sur la période 1946-1954.

**TABLEAU 7: PROGRESSIONS
SALARIALES RELATIVES À L'INED
(RÉFÉRENCE: ÉVOLUTION DU SALAIRE
DU DIRECTEUR)**

	1946-1951	1946-1954
Chargé de mission 1	1,81	2,25
Chargé de mission 2	1,75	2,10
Chargé de mission 3	1,66	1,91
Chargé de mission 4	1,63	
Chargé de mission 5	1,56	1,64
Secrétaire 1	1,43	1,49
Chargée de mission 3	1,41	1,49
Secrétaire 2	1,39	1,43
Chef de service 1	1,37	
Chef de service 2	1,34	1,34
Secrétaire 3	1,33	1,40
Chef de service 3	1,29	1,29
Secrétaire 4 ³⁷		1,25
Chef de service 4	1,19	
Chargé de mission 6	1,03	
Directeur	1,00	1,00
Chef de service 5	0,85	0,85



36. Face à la dépréciation monétaire, pour accroître la confidentialité des résultats, nous saisissons l'évolution des salaires par rapport à une personne de référence, A. Sauvy. Ce choix offre un étalon bien défini sans être désobligeant, le directeur s'étant appliqué un traitement plus défavorable que celui de ses personnels.

37. Qui a quitté l'Ined avant 1951 mais y revient ensuite.

38. Sur le rôle joué par ces enquêtrices, voir, à propos de Fernande Mencarelli, Manuela Martini, « Carrières ouvrières dans le bâtiment : la mobilité professionnelle des immigrés italiens à l'aune des enquêtes de l'Ined des années cinquante », in Marie-Claude Blanc-Chaléard (éd.), *Actes du colloque « Les Italiens en France depuis 1945 »*, Rennes, Pur, 2003, à paraître.

39. La première liste de paies, à la fin 1945, comprend huit hommes et cinq femmes parmi les chargés de mission. Au 1^{er} janvier 1949, on compte six femmes seulement pour vingt hommes : l'expansion de la catégorie a presque exclusivement profité à ces derniers. Sur ces six chargées de mission, deux faisaient initialement partie du personnel technique et trois quitteront bientôt l'Ined.

Le tableau 7 révèle des régularités, qui contrastent avec l'apologie par A. Sauvy d'une gestion personnalisée des salaires. Le régime auquel est soumis le personnel « technique » prolonge celui que Sauvy s'est autoappliqué : le directeur progresse moins que ses chefs de service, et ceux-ci progressent moins que leurs chargés de mission. Les secrétaires, elles, suivent la moyenne mais sont pénalisées en cas d'interruptions d'emploi (cas de la secrétaire 3) : comme pour tous les personnels féminins, la maternité pèse fortement sur leur progression salariale. Pour le reste, la comparaison hommes/femmes est malaisée. Dans le tableau 7, les trois secrétaires sont des femmes, tous les chefs de service sont des hommes ainsi que six chargés de mission sur sept. Cette inégalité reflète directement celle qui règne dans ces deux catégories. Durant la période considérée, aucune femme ne dirige de section, et une femme seulement travaille continuellement comme chargée de mission : les autres quittent l'Ined pour quelques années ou, on l'a vu, sont victimes de suppressions de postes ; d'autres ont commencé leur carrière comme personnel administratif. On ne peut tirer aucune généralisation de l'unique carrière continue de chargée de mission, dont la progression salariale se situe dans la moyenne.

Les données disponibles interdisent d'aller au-delà des hypothèses. Les femmes demeurées à l'Ined ne semblent pas avoir été discriminées en termes d'évolution des traitements, mais l'impossibilité de comparer les sortantes avec les sortants limite la portée de cette observation. Il est possible que, comme souvent dans les institutions de recherche, leur sort ait été scellé au moment de leur recrutement : par rapport aux hommes, elles sont plus souvent affectées dans la catégorie des personnels administratifs et des « agents spéciaux », et moins facilement dans le groupe des chargés de mission. Or, cette frontière n'est pas toujours évidente : beaucoup de femmes effectuent un travail d'assistantes de

recherche, un travail de terrain et d'enquêtes qui ne débouche pas forcément sur une publication sous leur nom mais plutôt sur la fourniture de données à un chercheur³⁸. Selon les cas – sans doute selon les hasards de l'attribution initiale des postes budgétaires – elles peuvent être agrégées au personnel « technique » ou au personnel « administratif ». Certaines traversent du reste les catégories, telle la traductrice Arlette Cailar. À partir des années 1950, certaines femmes effectueront le même trajet pour devenir, au terme de leur carrière, directrices de recherche, à l'Ined ou ailleurs.

Faute d'informations sur les qualifications initiales des salariés de l'Ined, il est difficile d'attribuer avec certitude l'affectation initiale au personnel « technique » ou « administratif » à un facteur de genre. Durant les premières années de l'institut, l'écart sexué le plus massif et le plus aisément attesté concerne la progression en volume de la catégorie des chargés de mission, qui s'effectue au seul avantage des hommes³⁹. Mais le déséquilibre s'atténue dans les années 1950, avec le recrutement par A. Sauvy d'anciennes étudiantes de son cours de Sciences po⁴⁰.

Si l'on met de côté cette dimension sexuée pour bénéficier d'inventaire, la gestion de Sauvy combine des préoccupations « sociales » (évolution ralentie du traitement des cadres⁴¹) et une valorisation de la production scientifique estimée selon ses critères (en préférant, aux personnels administratifs, les chargés de mission, et en créant de forts écarts de progression au sein de cette catégorie). Une autre dimension du salaire des chercheurs est leur spécialité scientifique. Parmi les cinq plus grosses progressions, trois concernent des chargés de mission de la section de démographie : on trouve ici une objectivation de l'importance accordée par A. Sauvy à cette discipline.

Malgré les affirmations de Sauvy, on observe peu de sautes significatives de salaires d'une fois sur l'autre. Les écarts se construi-

sent plutôt sur le long terme et sont en partie liés au statut initial. Les individus dont la progression sort du lot sont souvent entrés à l'Ined peu de temps après leur chef de service, à un âge comparable mais avec un statut inférieur : pour eux, l'accélération salariale apparaît plutôt comme un rattrapage. L'exception la plus marquante à cette gestion raisonnée est représentée par deux chutes de salaire de 30 % à l'été 1947, « en accord avec les intéressés »⁴². Si les causes de l'une des deux sont inconnues, l'autre semble liée à un retard d'écriture d'un ouvrage : il fait l'objet d'une discussion sévère en réunion de chefs de service, avec fixation d'un plan de travail pour le retardataire (document n° 4). Cet incident pèse cependant sur toute la progression salariale ultérieure du chercheur. A. Sauvy, très directif selon les anciens dans les processus d'écriture, a peut-être voulu donner un coup de semonce. Le double décrochage se produit au moment des coupures budgétaires de 1947, accompagnées de fortes pressions extérieures sur le rendement l'institut.

Ces deux cas mis à part, plusieurs motivations expliquent la relative retenue d'Alfred Sauvy dans sa gestion salariale. Aux considérations d'équité s'ajoute le souhait de minimiser les tensions entre des chercheurs d'âges comparables mais de statuts différents. Un autre facteur, plus palpable, est le poids de l'interconnaissance dans une si petite structure. Le fait que les chefs de service demandent à être informés de toute mesure salariale relative aux personnels de leur section (réunion des chefs de service du 2 avril 1947, document n° 4) est l'indice d'un premier niveau de contre-pouvoir. Surtout, leur demande d'une « prise de contact hebdomadaire » du directeur avec chaque section, en réponse à un appel de Sauvy au contrôle du travail de leurs chercheurs (document n° 11), indique qu'il n'était pas si aisé de leur imposer des consignes. Le soin relatif pris à signifier sa

mutation à un agent (document n° 5) va dans le même sens. Cette dimension « psychologique » s'articule toutefois avec une détermination plus matérielle, à savoir la nécessité, pour la direction, de négocier tacitement l'attachement de ses chercheurs.

Les termes du rapport de forces

Tout au long de son mandat, le premier directeur de l'Ined est confronté à la difficulté de conserver ses personnels, ou du moins celles et ceux de ses chercheurs qui détiennent les savoir-faire les plus précieux⁴³. Le cadre formel des contrats d'embauche à l'Ined est battu en brèche par les rapports de force effectifs sur le marché du travail des divers spécialistes de la population. L'examen des causes de départ – lorsque l'on en a trace – dessine trois cas de figure dans ce fragile équilibre. Le premier, en grande partie hérité de la Fondation Carrel, est celui des chercheurs de l'Ined issus d'autres services administratifs, hauts fonctionnaires ou assimilés⁴⁴. La plupart reprennent une carrière normale dès que l'occasion s'en présente, ce qui ne constitue nullement une perte brute pour l'institut : ces transfuges lui permettent de multiplier ses relais et ses moyens d'action auprès de l'État (document n° 6).

Une deuxième logique concerne les universitaires : l'anthropologue R. Gessain, l'économiste Georges Létinier, le sociologue J. Stoetzel, l'historien L. Chevalier, renoncent totalement ou partiellement à leur emploi à l'Ined dès qu'ils peuvent obtenir un poste de professeur dans leur discipline. Leurs spécialités ne sont pas indifférentes à ce choix : elles comptent deux disciplines solidement assises dans les facultés, l'économie et l'histoire, et deux sciences sociales en passe de conquérir ou d'accroître leur reconnaissance universitaire, l'anthropologie et la sociologie. La création d'un institut spécialisé n'a donc nullement infléchi les *cursus honorum* de ces disciplines.



40. Michel Lévy, *Alfred Sauvy, compagnon du siècle*, Paris, La Manufacture, 1990, p. 130.

41. De 1946 à 1954, le rapport entre le plus haut salaire de chef de service et le plus bas salaire de notre échantillon décroît de 5,4 à 4,5.

42. Décisions n° 166 et 180 de l'année 1947, Fonds de la Direction.

43. Ainsi, à propos d'A. Girard, A. Sauvy a « craint de voir quelque organisme privé mieux doté faire appel à ses services », A. Sauvy, « Un nommé Girard », *op. cit.*, p. 298.

44. Tels J. Doublet, membre du Conseil d'État ; Albert Michot, chef de service au ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement au moment de son recrutement ; voire Georges Malignac, administrateur à l'Insee et intégré à titre précaire à l'Ined en 1949.

45. P.-A. Rosental, « La nouveauté d'un genre ancien : Louis Henry et la fondation de la démographie historique », *Population*, vol. 58, n° 1, 2003.

46. Fonds Louis Henry.

47. La nécessité d'un calcul incessant des priorités s'étendant même aux conférences données par les chercheurs de l'Ined (réunion des chefs de service du 2 avril 1947).

48. Voir, à l'époque, le *Rapport sur l'action de l'État en matière de recherche scientifique* du Centre des hautes études administratives, Paris, juillet 1952 ; ou, de nos jours, J.-F. Picard, « Le CNET dans la politique scientifique française des années quarante », in *Le CNET et son histoire*, Paris, CNET, février 1995.

49. Lettre du 12 avril 1950 de Roger Peltier à Pierre Depoid, Fonds Depoid.

Reste enfin le cas des démographes. Pour eux a priori, pas d'ambiguïté : la démographie n'offre pas de carrière à l'Université ni ailleurs, le seul lieu pour la pratiquer et s'y faire reconnaître est l'Ined. Mais un tel raisonnement, valable à l'échelle nationale, oublie le fait majeur de l'après-guerre, à savoir la suprématie des institutions internationales comme lieu d'élaboration théorique de la discipline⁴⁵. Lieux centraux, qui plus est assortis d'avantages matériels incomparables. L'Onu et New York, en particulier, exercent une attraction marquée sur les chercheurs : au cours du mandat Sauvy, elle touche Jean Bourgeois-Pichat, Jean-Claude Chasteland, Frédéric et Léon Tabah (ce dernier s'étant fait connaître en génétique des populations). Elle aurait peut-être fini, selon A. Girard, par séduire également le grand spécialiste de l'analyse de la mortalité, Sully Ledermann, s'il n'avait disparu prématurément. Ces départs sont généralement durables. Ils créent une véritable hémorragie dans un secteur, la démographie, vital pour l'institut, mais comptant peu de postulants potentiels (document n° 8). Les lettres du démographe Louis Henry à son collègue et ami J. Bourgeois-Pichat parti à New York témoignent des difficultés qu'ils ont occasionnées : une partie de la charge de travail de ce dernier est retombée sur L. Henry, dont les recherches sont ralenties⁴⁶.

Pour mener à bien sa mission, le directeur de l'Ined détenait en théorie les pleins pouvoirs de recrutement et d'incitation (ou de sanction) salariale. En pratique, la pénurie des spécialistes de valeur intéressés aux sciences de la population, la concurrence des institutions universitaires ou internationales plus établies ou plus puissantes, l'ont contraint à éviter les heurts. Elles n'ont pas seulement tempéré sa gestion des carrières, mais créé les conditions d'une négociation tacite en matière de contenu du travail. C'est par ce biais que les conditions de la gestion du personnel se

sont répercutées sur l'identité et les priorités scientifiques de l'institut.

Au cœur de ce mécanisme repose l'articulation entre le choix des enquêtes à l'échelle de l'Ined, et le cahier des charges des chercheurs. En position institutionnelle fragile, A. Sauvy et son comité technique ont intérêt, pour justifier l'existence de l'Ined, à maximiser le nombre d'enquêtes qui lui sont commanditées par ses partenaires extérieurs

– ministères mais aussi syndicats, hommes politiques, associations, entreprises. En sens inverse, la pénurie de personnel qualifié oblige à effectuer un tri entre les enquêtes pertinentes, et celles qui risquent de gaspiller sa force de travail⁴⁷. Pour les chercheurs, cette situation évite d'être soumis au seul arbitraire d'un directeur, mais crée une pression incessante. Elle accentue la demande de travaux « utiles », c'est-à-dire mobilisables pour les politiques de population (document n° 11), et restreint la marge donnée aux « travaux personnels » (documents n° 8 et 9). Cette expression, qui résonne de manière étonnante de nos jours, rappelle que le « premier monde de la recherche », a eu d'abord pour mission d'éclairer l'action ministérielle. Il serait anachronique de s'en offusquer. Il convient de s'interroger sur les processus qui ont permis, progressivement, l'émergence d'une activité de recherche plus autonome⁴⁸.

L'Ined est un bon promontoire pour retracer cette évolution. À côté de ses finalités pratiques, la reconnaissance scientifique, surtout quand elle émane d'instances étrangères ou internationales, est de plus en plus clairement affichée par l'institut pour justifier sa mission et ses crédits. En 1950, où son existence est officiellement remise en cause par les Finances, sa défense consiste certes à plaider l'importance politique du problème de la population, mais aussi les succès scientifiques remportés par l'institut et la « qualité exceptionnelle de quelques-uns de [ses] chercheurs »⁴⁹. La montée en puissance de ce

critère de légitimité a compliqué encore le cahier des charges des chargés de mission : idéalement, il s'agissait pour eux de mener des travaux dont l'utilité pouvait être aisément démontrée en des termes accessibles à tous, mais en même temps et dans la mesure du possible de contribuer à la renommée scientifique de l'institut. Cette équation est plus complexe que celle qui ressortit à l'expertise ou à la recherche appliquée. Il ne s'agit pas de transposer à des problèmes pratiques les solutions issues de la réflexion pure, mais de les penser de manière conjointe, afin de rendre les transferts entre ces deux domaines d'activité les plus rapides et les plus nombreux possible. Pour un ensemble de raisons retracées dans *L'Intelligence démographique*, en particulier l'émergence d'un milieu international bien structuré, les spécialistes de la démographie proprement dite – celle que l'on appelle à l'époque la démographie analytique ou la démographie quantitative – ont le mieux réussi en tant que groupe à faire face à cette espèce de *double bind*. Ce sont ces contraintes que le présent article s'est efforcé de retracer. Leur compréhension est essentielle à qui veut comprendre la promotion de la démographie comme science de la population par excellence, une évolution qui n'est pas seulement due à des avancées empiriques et méthodologiques, mais à une situation institutionnelle précise et datée, qui a correspondu aux premières années d'existence de l'Ined.